

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel.
Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce
Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DELUBAC PEA PART P (FR0010461723)

Cet OPCVM est géré par DELUBAC ASSET MANAGEMENT, filiale de la Banque Delubac & Cie.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : Actions des pays de l'Union Européenne.

Objectif de gestion : Le Fonds a pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice MSCI Europe exprimé en euro sur la durée minimum de placement recommandée de 5 ans.

L'indice MSCI Europe, fixing de clôture (dividendes nets réinvestis), exprimé en euros, est un indice représentatif de la performance des marchés actions européennes de grande capitalisation publié par Morgan Stanley Capital International.

Le Fonds n'est ni indiciel, ni à référence indicielle, l'indice MSCI Europe n'est qu'un indicateur de comparaison de la performance à posteriori.

Politique d'investissement : La gestion du fonds est active. DELUBAC PEA a une stratégie d'allocation actions multi-gestionnaire. Le portefeuille est investi uniquement en parts ou actions d'OPC (trackers inclus) de droit français, et/ou d'OPCVM de droit étranger et sélectionnés de façon totalement discrétionnaire par le gérant dans le respect des règles d'éligibilité au PEA

Le degré d'exposition du portefeuille sur les marchés actions de toutes tailles de capitalisations des pays de l'Union européenne est compris entre 60% et 100% et l'exposition au risque de marchés autres que ceux de l'Union européenne restera accessoire.

Le solde de l'actif est investi en OPC monétaires tous éligibles au PEA afin de réduire, le cas échéant, l'exposition du portefeuille aux marchés actions en se diversifient

Ces OPC sont sélectionnés sur la base de critères quantitatifs (la performance notamment) et qualitatifs (connaissance des gérants, cohérence de leur processus de gestion).

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés, négociés sur des marchés réglementés et organisés, de la zone euro dans un but de couverture sur le risque action, dans la limite d'une fois l'actif.

Les demandes de souscriptions et rachats exprimés en montant ou en centièmes de part sont centralisés par CACEIS BANK chaque vendredi à 12h00 et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative soit à cours inconnu (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture du marché (calendrier de référence : Euronext) et de jours fériés légaux en France : centralisation le jour ouvré précédent.

Affectation des sommes distribuables :

Affectation du résultat net : Capitalisation Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation Ce Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA).

Recommandation : Le Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 années.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

Que représente cet indicateur synthétique ?

- Le Fonds Delubac PEA est classé dans la catégorie 5, car la valeur de la part peut évoluer fortement et par conséquent le risque de perte et l'opportunité de gain peuvent être élevés.
- Cet indicateur du risque a été déterminé sur base de la performance historique et simulée des 5 dernières années et ne saurait être considéré comme un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds.

- Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.
- La catégorie de risque associé à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Quels risques ne sont pas inclus dans cet indicateur synthétique ?

<u>Risque de crédit</u>: Risque éventuel de dégradation de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance qui induira une baisse du cours du titre.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	0,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre	
capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre	
investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,90%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Lorsque la performance du fonds est positive : 15 % TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du Fonds et celle de l'indice MSCI Europe en € dividendes réinvestis.

Les frais et commissions acquittées servent à couvrir les couts d'exploitation de l'OPCVM y compris les couts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur dans le Fonds.

Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son intermédiaire financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants se rapportent aux frais d'une année entière et ont été calculés au 31.12.2019. Les frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre.

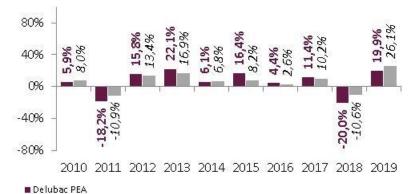
Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

La commission de performance facturée à l'OPCVM s'est élevée à 0,00% de l'actif net au cours de l'exercice passé.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « frais et commission » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet : www.delubac-am.fr.

Performances passées



■ Jusqu'au 30.08.2013 : MSCI Europe en € (hors dividendes) / depuis le 30.08.2013 : MSCI Europe en € (dividendes réinvestis)

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Tous les coûts et commissions ont été pris en compte à l'exclusion des frais d'entrée et de sortie.

La performance passée a été calculée en EUR.

Le Fonds a été lancé le 1^{er} juin 2007.

Le Fonds a changé d'indice de référence et de stratégie d'investissement le 30 août 2013.

Informations pratiques

Nom du dépositaire

CACEIS BANK.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le Fonds

Le prospectus ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de Delubac Asset Management, 10 rue Roquépine - 75008 Paris.

Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative

La valeur liquidative par part est disponible hebdomadairement chaque mardi auprès de la société de gestion.

Informations spécifiques

Le Fonds Delubac PEA est composé de plusieurs classes de parts.

Responsabilité

La responsabilité de Delubac Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient

trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Fiscalité

Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

Politique de rémunération

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet https://www.delubac-am.fr/popup_avertissement.php?choix=infos ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Delubac Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Les informations clés pour l'investisseurs ici fournies sont exactes et à jour au 14 février 2020.